

COMMUNE DE CHANTEIX

PROCÈS-VERBAL

**de la séance ordinaire du conseil municipal
du 15 octobre 2024 – 20h30**

Le quinze octobre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Isabelle BAUDRY - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHARREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

Excusés représentés : Catherine VIDAL représentée par Françoise SERRE

Excusés non représentés : Eric LIVET

Thierry LANNES est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 octobre 2024

1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 septembre 2024

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 10 septembre 2024.

2- Colis fin d'année

Le devis présenté par La Maison Jacquet propose un repas au prix unitaire de 26,70 € avec 2 entrées, plat, garnitures et dessert.

Le Conseil Municipal approuve la reconduction de la distribution des colis repas de Noël en fin d'année pour les personnes de plus de 70 ans et valide le devis présenté par la Maison Jacquet.

Le conseil municipal choisit le menu suivant :

Confit de foie de canard et son chutney d'oignons / mesclun de salade

Filet de loup au Riesling, couteaux en persillade sur sa fondue de poireaux

Noix de veau confite à l'Armagnac et poivre vert

Effeillé de pommes de terre à la Sarladaise et poêlée de légumes d'hivers déglacées au Noilly Prat

Croustillants aux trois chocolats (duo de mousses chocolat blanc et noir / croustillant chocolat au lait et noisettes

Il est proposé de fournir ce repas au prix de 25.00 € pour les aidants comme l'an passé.

Les dates proposées pour la distribution sont le samedi 14 décembre 2024 et le samedi 21 décembre 2024.

Le conseil municipal choisi le samedi 21 décembre 2024 comme date de distribution.

3- Travaux voirie 2024

Deux devis ont été demandés pour la réfection de la voirie.

Les devis proposés sont les suivants :

- Eurovia : 14 415.45 € HT
- SPIE Batignolles : 15 549.89 € HT

Le montant de ces devis représentant une charge importante pour la collectivité, monsieur le Maire propose de renégocier ces devis.

Le Conseil Municipal juge les devis trop élevés et donne pouvoir à monsieur le Maire pour négocier les tarifs et conclure les marchés.

4- Adhésion à la convention de participation dans le cadre de la protection sociale complémentaire, domaine de la prévoyance

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 31 janvier 2024, les membres du Conseil Municipal ont donné mandat au CDG19 pour conclure une convention de participation couvrant le risque prévoyance.

Suite à cette mise en concurrence, la convention de participation a été attribuée au groupement MNT – Relyéens avec une date d'effet au 1er janvier 2025 pour une durée de six ans.

Il revient maintenant aux membres du conseil de se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation - risque prévoyance dans le respect des dispositions du décret précité. Cette adhésion permettra aux agents de souscrire une couverture en prévoyance et de bénéficier d'une participation de l'employeur. L'adhésion des agents est, par conséquent, facultative.

Les garanties sont les suivantes :

- Garanties minimales obligatoires :
 - o Incapacité de travail
 - o Invalidité permanente
 - o Décès toutes causes
- Garanties complémentaires :
 - o Perte de retraite

Monsieur le Maire propose d'adhérer à la convention de participation dans le cadre de la protection sociale complémentaire, domaine de la prévoyance, portée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze ; de fixer le montant de la participation financière à 15 euros par mois pour les agents adhérents au contrat collectif issu de la convention de participation – volet prévoyance ; d'approuver le versement mensuel de la participation financière fixée à compter du 1er janvier 2025 aux agents adhérents au contrat prévoyance issu de la convention de participation employés quel que soit leur statut (fonctionnaires, stagiaires, agents contractuels (droit public ou droit privé)) et le prélèvement mensuel sur rémunération des cotisations pour les agents concernés ;

Le Conseil Municipal valide l'adhésion à la convention de participation dans le cadre de la protection sociale complémentaire, la participation financière à 15 euros par mois pour les agents adhérents et le versement mensuel de la participation financière fixée à compter du 1er janvier 2025 aux agents adhérents.

5- Questions diverses

Travaux dans la cour de l'école de Chanteix

La réfection de la cour de l'école, d'une surface d'environ 90 m², sera réalisée en régie par les employés communaux Benoît et Gilles. Pour ce projet, la mairie de Chanteix louera une mini-pelle pour une durée de 4 jours. Si les travaux se terminent en moins de 4 jours, Benoît et Gilles utiliseront la mini-pelle pour d'autres chantiers : le chemin de la Gratade, la mare du Baspeyrat et l'arrachage de la haie derrière le panneau de Saint-Mexant.

Travaux de l'appartement

Les travaux de rénovation du deuxième appartement sont presque terminés. Il reste à finir l'escalier, l'isolation de la cave, le sol de la salle de bain, ainsi que la pose des meubles de la cuisine et de la salle de bain. Christophe estime que les travaux seront achevés début 2025.

Bulletin municipal

Carla propose au Conseil municipal deux dates de parution pour le bulletin municipal : soit fin 2024, soit début 2025. Après concertation, il est décidé que la parution aura lieu mi-janvier 2025. Les articles à paraître devront lui parvenir au plus tard le 15 décembre 2024.

Implantation d'un panneau itinérance douce

Après un débat au sein du Conseil municipal, il est décidé que le panneau sera implanté près de la bascule. Isabelle signale, qu'en tant qu'unique monument classé de la commune, il serait bon que l'église figure sur le panneau.

Fresque sous le préau

Lors de l'événement "Les Allumés de Chanteix", organisé par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, une fresque a été réalisée sous le préau de l'école. Une solution doit être trouvée pour la protéger des intempéries. L'application d'un vernis étant inappropriée en raison de la formation de salpêtre, Françoise contactera Wilfried du Pays d'art et d'histoire pour trouver une solution adéquate.

Fuite d'eau à la maison Poumier

Une fuite d'eau a été détectée à la maison Poumier. Bien que la fuite ait été stoppée par la fermeture du compteur, une solution durable doit être mise en place. Le Conseil municipal propose deux mesures temporaires :

- Vidanger le circuit pour éviter le gel des tuyaux.
- Vider la cave des objets endommagés par la fuite.

Cette opération sera effectuée par les employés communaux ou par les associations contactées par mail, leur demandant de procéder au nettoyage de leurs objets.

Assises de l'eau

Le 17 octobre à Tulle, le Conseil départemental de la Corrèze organise les Assises de l'eau, présentant le plan départemental de gestion de l'eau. Monsieur le Maire informe qu'il ne pourra pas y participer. Aucun membre du conseil municipal ne se propose pour le remplacer.

Implantation de panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire attire l'attention des membres du Conseil municipal sur la mise en place de panneaux photovoltaïques, qui complique l'installation des jeunes agriculteurs sur notre territoire.

Réfection du local de la société de chasse

Étaient présents Monsieur Marsaleix, président de la Société de Chasse de Chanteix, et M. Philippot, garde-chasse et membre du bureau de la Société de Chasse de Chanteix. Ils demandent au Conseil Municipal si la rénovation du local qu'ils utilisent est possible. La Société de Chasse de Chanteix propose de réaliser les travaux elle-même pour économiser sur la main-d'œuvre. Afin de mieux se rendre compte des travaux à réaliser, Monsieur le maire propose une visite du local. Rendez-vous est pris pour le 8 novembre 2024 à 18h00. Monsieur le Maire propose aux deux représentants de la Société de Chasse de Chanteix de rester jusqu'à la fin du Conseil municipal. Ils acceptent.

Problèmes divers au cimetière

a. Reprise de concessions

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des difficultés rencontrées par la Mairie pour récupérer les tombes abandonnées. En effet la procédure de reprise d'une concession funéraire en état d'abandon obéit à un formalisme strict régi par le Code Général des collectivités locales.

b. Entretien

Une solution doit être trouvée pour l'entretien du cimetière. L'engazonnement des allées est envisagé et un devis sera demandé à l'entreprise Seve Paysage.

Suite de la vente « Valade »

La vente « Valade » étant effective (cf. procès-verbal du Conseil municipal du 10/09/2024), Monsieur le maire propose la création d'un chemin public. Une visite sur place est prévue le 2 novembre à 10h00 pour évaluer l'utilité du chemin et en définir le tracé.

Comité de jumelage

Les membres du Conseil municipal sont invités à réfléchir à un événement à organiser pour la Pentecôte 2025.

La fibre

Suite au changement d'opérateur, la fibre est désormais déployée. Le téléphone et l'Internet fonctionnent à la mairie, à l'école et au centre de loisirs. Seule la Boîte en Zinc rencontre encore des difficultés. La nouvelle adresse e-mail de la mairie est : mairie@chanteix.fr.

City stade

La construction du City stade est compromise par une réduction importante des subventions, passant de 41 904 € à 25 000 €. Monsieur le maire indique qu'il adressera une lettre au préfet de région et en discutera avec le député.

La date du prochain conseil municipal est fixée au 19 novembre 2024.

La séance est donc levée à 22h30.

Fait à Chanteix, le 15 octobre 2024

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



The official seal of the Mayor of Chanteix is circular, featuring a central emblem with a figure and a landscape. The text around the seal reads "MAIRIE DE CHANTEIX" at the top and "19 (Corrèze)" at the bottom. A blue ink signature is written over the seal.